Inscription: Quel devenir pour l'enfant victime d'abus sexuels?

- Date et horaire : mardi 29 mai 2018, 18h30-21h
- Lieu: Lausanne, CHUV, Auditoire César-Roux
- Entrée libre
- Inscription en ligne

Sous le parrainage de la Division interdisciplinaire de santé des adolescents (DISA), le Lions Club Lausanne-Pully-Riviera organise une soirée conférence sur le thème : « Quel devenir pour l'enfant victime d'abus sexuels ? »

Les abus sexuels restent insuffisamment détectés, 10% des enfants, filles et garçons confondus, sont victimes de violences sexuelles avant leur majorité (OMS, 2009, « Pays industrialisés »). En effet, les enfants n'en parlent que très rarement et ne pourront éventuellement le faire que si nous sommes très clairs à ce sujet, si nous sommes capables de les entendre. Et seulement s'ils sentent que nous allons leur apporter une protection, malgré toutes les difficultés à établir des faits.

Recueillir la parole de l'enfant, le défendre en justice, l'aider à se reconstruire, ces différentes phases essentielles restent complexes tant la situation de l'enfant est fragile.

L'information des personnes qui peuvent croiser un enfant victime reste la meilleure manière de détecter de tels abus, malgré son silence.

Les dons récoltés au cours de cette soirée seront en faveur d'Innocence en Danger.

Intervenant·e·s:

- Claudia Jankech, psychologue-psychothérapeute, Présidente du Lions Club Lausanne-Pully-Riviera
- Dre Anne-Emmanuelle Ambresin, Médecin cheffe de la DISA
- Homayra Sellier, Présidente et fondatrice d'Innocence en Danger?
- Professeur François Ansermet, Psychanalyste et Psychiatre, Professeur honoraire à l'UNIL et l'UNIGE
- Maître Catherine Ming, Avocate médiatrice FSA, co-fondatrice Juris Conseil Junior?
- Maître Julie André, Avocate en droit de l'enfant et co-fondatrice de la formation « Parole de l'enfant en Justice »?

Disa - Inscription